

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Mémoire de bachelor en histoire de l'art (2HA1086)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - histoire de l'art	Mémoire/dissertation 1 pg	Voir ci-dessous	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Prof. Régine Bonnefoit (Art contemporain)
Prof. Valérie Kobi (Art moderne)
Prof. Pierre Alain Mariaux (Art médiéval)

Contenu

Le Bloc 1 (Bloc 2 dans les versions antérieures à 2023-2024) du plan d'études est constitué du mémoire de Bachelor (6 ECTS), qui se fait dans l'une des périodes au choix de l'étudiant-e ; il est validé par une évaluation interne notée (soutenance).

Le mémoire de bachelor est noté de 1 à 6, 4 étant la note minimale de réussite, 6 la meilleure note. Le mémoire de bachelor, d'une trentaine de pages, doit respecter les normes scientifiques et les consignes rédactionnelles de l'institut (disponibles sur le site de l'IHAM). Il est limité à 75'000 signes, espaces et notes de bas de page compris, mais sans les annexes ni la bibliographie. L'étudiant-e n'oubliera pas de lire le «Guide sur le travail académique original et l'intégrité scientifique» de l'Université de Neuchâtel (disponible à cette adresse : https://intranet.unine.ch/sacad/wp-content/uploads/sites/27/UniNE_Plagiat_guide_etudiants.pdf) et tiendra compte des conséquences que pourrait entraîner une telle fraude. Les très bons mémoires de bachelor pourront être présentés au Prix d'Excellence de la Société Académique Neuchâteloise, sur proposition de l'enseignant-e responsable.

Choix du sujet et du/de la directeur-trice du mémoire de bachelor : l'étudiant-e est libre de choisir le sujet de son mémoire, d'entente avec le/la directeur-trice de mémoire. Il est néanmoins conseillé de choisir un sujet en lien avec un séminaire. Pour ce faire, l'étudiant-e doit demander un entretien avec la ou le professeur-e de l'institut la/le plus à même de le/la suivre. Une co-direction entre un-e chargé-e d'enseignement et un-e professeur-e de l'IHAM est possible. Lorsque le/la directeur-trice du mémoire a approuvé son choix, l'étudiant-e dispose d'un à deux semestres pour faire ses recherches et rédiger son travail.

Forme de l'évaluation

Lorsque l'étudiant-e a terminé son travail, il/elle rend un exemplaire imprimé et relié à son/sa directeur-trice ainsi qu'une version numérique (document Word) au moins quatre semaines avant la date de la soutenance. La date de la soutenance est fixée d'entente avec le/la directeur-trice du mémoire. D'une durée de 30 minutes environ, elle est l'occasion pour l'enseignant-e de présenter la critique du travail, tant sur le contenu que sur la méthode employée, et de répondre aux questions de l'étudiant-e. Attention ! le dépôt du mémoire et la soutenance doivent se faire uniquement pendant les périodes d'enseignement et d'exams. Si le mémoire n'est pas jugé suffisant, un échec sera notifié (1ère tentative).

Les étudiant-e-s du bachelor en histoire de l'art en fin d'études peuvent assister à l'Atelier de recherche (2HA 2189). Il leur sera conseillé d'y présenter leur travail de bachelor avant dépôt auprès du/de la professeur-e responsable. La participation active et réussie à l'atelier leur offrira un bonus d'un demi-point (0,5) supplémentaire sur la note finale de leur mémoire.

Veuillez vous référer à la procédure "Evaluations internes" disponible sur le website de l'IHAM et au "Règlement d'études et d'exams de la Faculté des lettres et des sciences humaines" : <https://www.unine.ch/luniversite/lois-et-reglements/>

En règle générale, l'utilisation de l'IA pour aider à la rédaction des travaux académiques est admise. Dans ce cas, l'étudiant-e se conformera à la charte IA de l'IHAM, qu'il/elle complètera et joindra à son dossier écrit. Toute utilisation de l'IA qui ne serait pas déclarée conformément à cette charte sera traitée comme un cas de plagiat.

Modalités de rattrapage

Si le mémoire rédigé par l'étudiant-e est jugé insuffisant, un premier échec est notifié (première tentative). Le rattrapage consiste en la révision du mémoire selon les commentaires et les remarques de l'enseignant-e. L'étudiant-e dispose ensuite de la période sans cours pour réviser son travail et le soumettre une nouvelle fois à l'enseignant-e. Les délais de la remise sont: le 1er septembre (si le travail a été rendu au semestre de printemps) et le 1er mars (si le travail a été remis au semestre d'automne).

Documentation

URLs	1) https://www.unine.ch/iham/wp-content/uploads/sites/89/Charte-IA_declaration-honneur_IHAM.pdf 2) https://www.unine.ch/iham/wp-content/uploads/sites/89/NORMES-REDACTIONNELLES-IHAM_Version-definitive.pdf
------	--

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Mémoire de bachelor en histoire de l'art (2HA1086)

Connaissance du guide méthodologique relatif à la rédaction d'un travail scientifique en histoire de l'art. Le site de l'IHAM fournit par ailleurs de nombreux documents nécessaires à l'étudiant/e pour réaliser ses travaux de manière satisfaisante : <https://www.unine.ch/iham/documents-utiles-2/>

Pré-requis

L'étudiant-e doit demander un entretien avec le/la professeur-e de l'institut le/la plus à même de le suivre, avec copie à l'assistant-e concerné-e.

Forme de l'enseignement

Travail personnel. L'étudiant-e informe régulièrement son directeur de mémoire de ses progrès dans ses recherches et dans la rédaction du travail.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Appliquer les outils de recherche bibliographiques et de leurs bases de données qui servent à la collecte des connaissances.
- Montrer la maîtrise des outils de recherche pour l'étude de sa discipline.
- Mettre en oeuvre l'aptitude à élaborer dans son domaine des arguments à des problématiques que l'étudiant.e a préalablement conceptualisées et formulées.
- Démontrer un sens critique et une capacité à problématiser des questions.

Compétences transférables

- Synthétiser des analyses basées sur des approches méthodologiques différentes
- Identifier les enjeux et les interactions multiples caractérisant une problématique
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'écrit
- Gérer des projets
- Concevoir une analyse critique
- Présenter une analyse critique fondée et éclectique

URLs	1) https://www.unine.ch/iham/wp-content/uploads/sites/89/Charte-IA_declaration-honneur_IHAM.pdf 2) https://www.unine.ch/iham/wp-content/uploads/sites/89/NORMES-REDACTIONNELLES-IHAM_Version-definitive.pdf
------	--